

Envie de contribuer à l'avenir du territoire ?

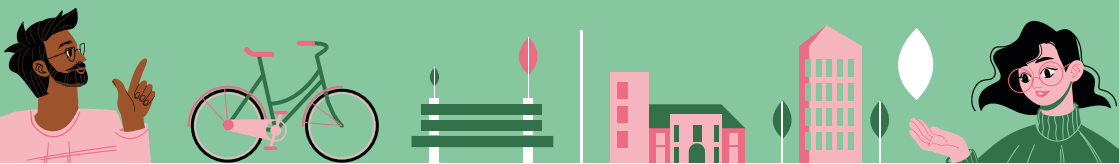


Rejoignez le
**CONSEIL DE
DÉVELOPPEMENT**

Des idées, du dialogue, des propositions.



V!TRÉ
COMMUNAUTÉ



➤ Qu'est-ce que le conseil de développement ?

Le conseil de développement est un espace de dialogue et de réflexion citoyenne où chacun peut exprimer ses idées pour construire collectivement les politiques publiques de demain.

➤ Qui le compose ?

Le conseil de développement, **instance consultative**, est composé de citoyennes et de citoyens, habitants du territoire de Vitré Communauté.

Les membres du conseil de développement sont bénévoles, sans mandat politique.

➤ Quel est son fonctionnement ?

Les membres travaillent en groupes de réflexion sur des thèmes qui concernent la vie quotidienne du territoire :

- **aménagement** du territoire,
- **transition** écologique et énergétique,
- **prévention** en santé,
- **attractivité** du territoire...

Les sujets peuvent être proposés par la communauté d'agglomération ou choisis par le conseil lui-même.

Les réflexions s'appuient sur des débats citoyens, des témoignages d'experts, des visites de terrain et des échanges d'expériences.

Les propositions sont ensuite transmises aux élus, pour éclairer leurs décisions.

➤ Pourquoi s'engager ?

Pour faire entendre sa voix sur les grandes questions du territoire.

Pour construire des propositions concrètes avec d'autres citoyens.

Pour participer à l'avenir de Vitré Communauté, dans un cadre convivial et ouvert à toutes les idées.

Pour en savoir plus et nous rejoindre, écrivez-nous !

Sandra BOUILLON

conseil.developpement@vitrecommunaute.org

02 99 00 85 77

vitrecommunaute.bzh/codev



v!TRÉ
COMMUNAUTÉ